

# SPORTIVE SENIORS

*Réunion du Mardi 2 Janvier 2018*

Président des Compétitions : M. BEGON

Présents : MM. HERMEL, CHABAUD.

Excusés : MM. AURIAC, JOYON, LOUBEYRE

### VŒUX

Les Membres de la Commission Sportive présentent leurs meilleurs vœux au Président de la Ligue, aux Membres du Conseil de Ligue et des Commissions régionales, au Directeur et au Personnel de la Ligue, aux Présidents de clubs, à tous les Dirigeants, Educateurs, Arbitres et Joueurs pour cette année 2018.

### PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

POUR CONNAITRE LA LISTE DES MATCHS NON JOUES A CETTE DATE, SE REPORTER AU SITE INTERNET DE LA LIGUE.

### INFORMATIONS

#### HORAIRE DES MATCHES (ARTICLE 31 DES RG DE LA LAuRAFoot)

Les Clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour avancer une rencontre ou déplacer la rencontre au cours du même week-end (en aucun cas la reporter). La demande doit être faite le lundi midi de la semaine précédant celle de la rencontre, soit 12 ou 13 jours avant, par Footclubs.

Merci de bien respecter ces dispositions.

Attention : En période hivernale et depuis le dimanche 29/10/2017, changement de l'horaire réglementaire :

14 h. 30 pour le match principal

12 h. 30 pour un lever de rideau

#### TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES A LA FIN DE LA SAISON 2017-2018

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison, publié à la page 20 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (rubrique « Ligue » puis « statuts et règlements ») sur le site internet de la Ligue.

#### ARBITRES, DELEGUES.

Penser bien dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

#### REMPLACEMENT DES JOUEURS (ARTICLE 28 des RG de la LAuRAFoot)

Précisions :

« ..... Pour toutes les catégories » d'âges, le nombre de changements autorisés au cours des dix dernières minutes du temps réglementaire, ainsi qu'au cours de la seconde période de la prolongation éventuelle est limité à deux par équipe. Les changements sont gérés par l'Arbitre.

Tous les joueurs ou joueuses figurant sur la feuille de match seront considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrant » sur la feuille de match par l'Arbitre..... »

#### FMI – FEUILLE DE MATCH

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI dès la fin de la rencontre.

Pour les Clubs jouant le samedi, le faire immédiatement, ne pas attendre le dimanche soir.

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre. Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

Permanence téléphonique pour la FMI le week-end : M. CHABAUD au 06-88-29-45-46, voir le site internet de la LAuRAFoot.

## TERRAINS IMPRATICABLES

Se reporter aux dispositions fixées à l'article 38 des Règlements Généraux de LAuRAFoot.

### **QUE FAIRE EN CAS DE REPORT AVEC LA FMI ?**

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les Clubs sur « Footclubs » n'est plus permise.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le Club Visiteur et les Officiels sont informés par le Club Recevant et ne se déplacent pas. Le Club Recevant adresse le jour même, un mail d'information de ce report au service Compétitions ([competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr)) pour les Compétitions Régionales.

Le Club Recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « Footclubs », seul le centre de gestion (Ligue ou District) peut effectuer cette saisie (Attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'Adversaire et les Officiels de la rencontre).

Pour rappel, les coordonnées des Officiels (Arbitres et Délégués) sont disponibles sur l'interface « Footclubs », menu « organisation », onglet « centre de gestion », « Ligue », puis cliquer en bout de ligne sur le nombre de documents.

## COURRIERS DES CLUBS

REGIONAL 3 – POULE I :

U.S. Annemasse Gaillard : Tous les matches à domicile le samedi à 19h00.

Le Secrétaire,

M. HERMEL Jean-Pierre